

religieux, l'instruction religieuse reçoit plus d'attention. Dans la plupart des provinces, les écoles privées sont soumises à une certaine forme d'inspection ou de réglementation par le ministère de l'Instruction publique.

Sur les 853 écoles privées faisant rapport en 1952-1953, Québec en comptait 544, l'Ontario 111, les provinces des Prairies 124, la Colombie-Britannique 38 et les provinces Maritimes 34. Parmi les 5,293 instituteurs de plein temps, 1,289 étaient des hommes. En dehors du Québec, le traitement des instituteurs laïques variait de \$1,000 à \$8,000, leur traitement médian s'établissant à \$2,421. Les traitements des instituteurs religieux sont omis car ils sont généralement minimes.

Dans ces écoles, environ 65 p. 100 des élèves suivaient le cours élémentaire, soit 40,000 filles et 28,000 garçons. A l'échelon secondaire, on comptait 23,000 filles et 15,000 garçons.

Les écoles privées sont surtout financées par les droits de scolarité, les legs ou les dons ou encore par les organisations religieuses. Les droits annuels varient beaucoup: 126 écoles n'exigent aucun droit ou des droits inférieurs à \$50, trois écoles demandent des droits de \$500 ou plus pour les externes, huit pensionnats ne demandent aucun droit ou ont des droits inférieurs à \$50, et 15 autres pensionnats exigent des droits de \$1,000 ou plus. La médiane des droits en 1952-1953 s'établissait à \$90 pour les externes, et \$450 pour les pensionnaires. Les dépenses des écoles ont dépassé \$17,159,000, dont \$5,413,000 pour le traitement des instituteurs.

7.—Inscriptions aux écoles élémentaires et secondaires privées, par province, années scolaires terminées entre 1944 et 1953

NOTE.—Les chiffres à partir de 1921 figurent dans les tableaux correspondants de l'Annuaire de 1936 et des années suivantes. Terre-Neuve compte une petite école privée.

Année	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	P.Q.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
1944.....	803	3,452	3,631	60,803	14,967	4,659	2,545	3,767	5,757	100,384
1945.....	754	3,913	2,843	61,828	15,911	4,593	3,544	2,032	5,704	101,122
1946.....	804	3,362	2,903	..	16,336	4,643	3,682	2,852	5,576	40,158 ¹
1947.....	803	3,109	2,841	..	15,694	4,125	3,721	2,507	5,195	37,995 ¹
1948.....	877	3,414	2,341	59,020	16,586	4,653	2,710	2,519	5,983	98,103
1949.....	951	3,894	2,504	60,000 ²	18,251	5,348	2,625	3,630	6,334	103,537 ²
1950.....	971	4,217	2,306	56,240	18,823	5,271	2,630	3,539	6,256	100,253
1951.....	969	4,709	2,129	55,667	20,141	6,226	3,138	3,527	6,170	102,676
1952.....	1,004	4,690	1,852	55,111 ²	18,573	6,564	2,842	3,447	6,531	100,614 ²
1953.....	1,029	4,990	1,650	60,395	18,100	6,749	2,886	3,515	7,072	106,386

¹ Sans le Québec.

² Estimation.

Collèges de commerce.—Sur les 134 écoles commerciales faisant rapport en 1952-1953 dans huit provinces (Québec et Terre-Neuve non compris), les provinces Maritimes en comptaient 15, l'Ontario 76, les provinces des Prairies 25, et la Colombie-Britannique 18. L'enseignement y est dispensé par 118 hommes et 271 femmes à plein temps et 28 hommes et 101 femmes à temps partiel.

Les élèves du sexe féminin sont en grande majorité, tandis que les inscriptions aux cours du soir l'emportent de beaucoup sur celles au cours réguliers du jour. Voici les chiffres de 1952-1953: cours réguliers du jour, 1,323 garçons et 8,446 filles; cours de jour à temps partiel, 384 garçons et 1,833 filles; cours du soir, 2,162 garçons et 10,139 filles; cours par correspondance, 163 garçons et 617 filles. Le total est d'environ 700 de moins qu'en 1951-1952. Plus des trois quarts des étudiants avaient de 16 à 19 ans.

Les droits de scolarité mensuels varient de \$6 à \$35 pour les classes du jour et de \$3 à \$15 pour les classes du soir. Le total des frais de gestion en 1953 a dépassé \$2,500,000, dont \$1,162,000 pour les traitements.